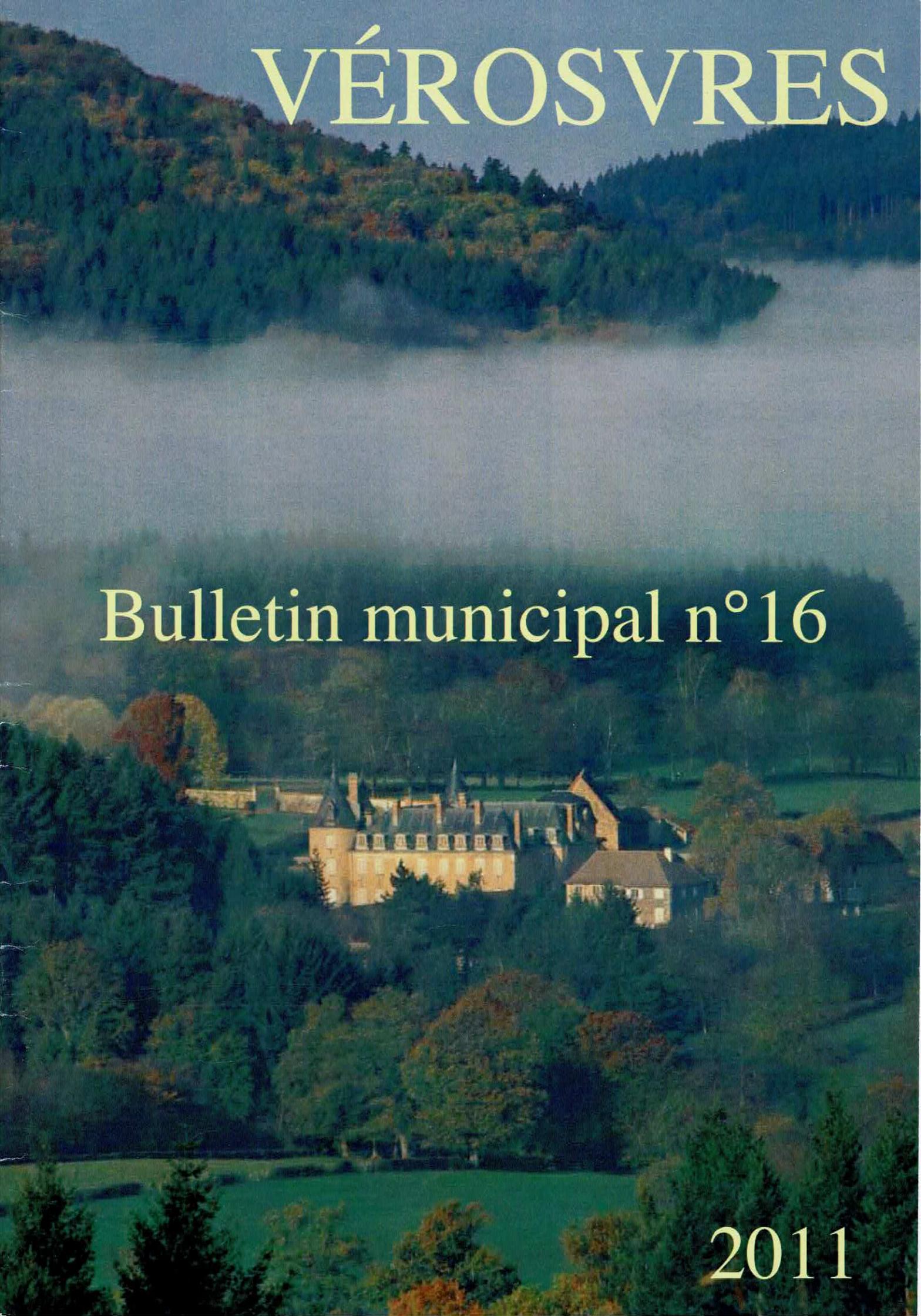


VÉROSVRES



Bulletin municipal n°16

2011

Mot du maire

À l'aube de cette nouvelle année, je vous présente mes vœux et ceux du conseil municipal. Des vœux de bonne santé, de travail et de réussite pour vous et tous ceux qui vous sont chers.

La crise internationale se fait de plus en plus sentir, elle oppresse les plus faibles, elle accentue considérablement les inégalités. 2012 sera une année difficile pour tous car nous sommes tributaires de la situation économique européenne et mondiale.

La tâche des communes sera rude car les financements publics sont aléatoires, les partenaires modifient leurs engagements, surtout budgétaires. Nous ne devons pas sombrer dans la sinistrose, mais poursuivre nos efforts afin que nos petits villages continuent à évoluer en fonction de leurs moyens.

Je tiens à remercier dans ces lignes tous ceux qui œuvrent au cours de l'année pour rendre notre vie locale plus agréable, les agents de la mairie, les bénévoles des associations, les bibliothécaires, tous les services de l'État.

Notre village a encore été fleuri grâce aux bénévoles dévoués qui s'occupent de la plantation et de l'entretien. Je les remercie vivement et j'encourage ceux qui se sentent la main verte à venir étoffer l'équipe.

La météo capricieuse du printemps a mis à mal les récoltes de fourrage, réduisant considérablement les stocks pour l'hiver. Les apports de paille et le temps clément de fin d'année ont permis d'atténuer un peu les inquiétudes du monde agricole.

Une enquête publique a eu lieu au sujet de la R.C.E.A. Malgré cela, il ne semble pas que la conclusion ait influencé le choix de l'État dans sa décision. Nous devons rester extrêmement vigilants pour exiger l'échangeur initialement prévu à Chevannes et pour la gratuité de cette route. L'avenir de l'entreprise Fargeot dépend de son accès à cette unique voie de transport pour ses convois.

L'entreprise Fargeot, en pleine expansion, vient de franchir la barre des cent employés. Le chantier du stade de Nice, dont on peut apercevoir un élément installé à l'échelle réelle dans la cour, et l'agrandissement des ateliers sont des preuves du dynamisme du directeur, des cadres et de tous les ouvriers de cette entreprise.

Je voudrais aussi souhaiter une pleine réussite et une très bonne intégration à madame Cotonéa. Au mois d'août, elle a succédé à monsieur Krzyzosiak à la direction du lycée professionnel privé Sainte Marguerite-Marie.

En 2011, la naissance sur Vérosvres de cinq nouveau-nés a comblé leurs parents de bonheur.

Ma pensée se tourne vers ceux que la maladie a frappés et qui doivent affronter cette épreuve. Je leur souhaite beaucoup de courage et surtout un prompt rétablissement.

Bonne année à tous.



Le Maire, Pierre BIDAUT

Défibrillateur automatisé externe

Depuis l'an dernier, la Communauté de Communes a équipé chaque commune d'un défibrillateur entièrement automatique. Pour Vérosvres, il se trouve dans l'entrée commune des deux petites salles de réunion. Il est dans un boîtier. Le sigle suivant indique la présence de l'appareil.



Il s'agit d'un appareil capable d'analyser l'activité électrique du cœur, de reconnaître une anomalie et de délivrer un choc électrique afin de restaurer une activité cardiaque.

On l'utilise lorsqu'une personne est inconsciente, c'est-à-dire qu'elle ne parle pas, ne réagit pas à un ordre simple et ne présente pas de mouvement respiratoire : aucun mouvement de la poitrine ou de l'abdomen.

Dans cette situation, il faut immédiatement :

- alerter les secours (SAMU) en composant le 15 sur votre téléphone,
- demander à faire apporter le défibrillateur,
- commencer un massage cardiaque : c'est à dire pratiquer 30 compressions thoraciques et 2 insufflations dans l'attente du défibrillateur.

Dès l'arrivée de l'appareil :

- ↳ placer les électrodes, selon le schéma qui se trouve sur l'électrode (Figure 1), sur une poitrine rasée et sèche (Figure 2),
- ↳ laisser le défibrillateur réaliser l'analyse sans toucher la victime, l'appareil délivrera le choc électrique si nécessaire,
- ↳ suivre les consignes données par le défibrillateur comme par exemple : reprendre le massage cardiaque.

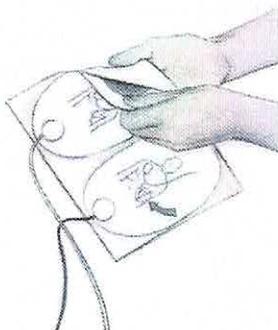


Figure 1 : Sortir les électrodes

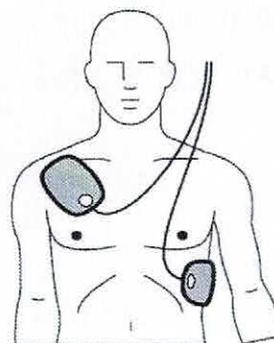


Figure 2 : Mise en place des électrodes

Le défibrillateur doit rester allumé et en place jusqu'à l'arrivée des secours.

Compte administratif 2010

LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Charges à caractère général	127 627,66
Charges de personnel	94 278,81
Charges de gestion courante	67 224,93
Charges financières	12 782,73
Exonérations fiscales	989,00
Dotations aux amortissements	379,80
Valeur immobilisations cédées	31 751,69
DÉPENSES TOTALES	335 034,62



LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Ventes de produits	22 178,90
Impôts et taxes	139 582,57
Dotations et participations	147 456,26
Autres produits de gestion courante	16 622,53
Remboursements exceptionnels	4 508,87
Produit cession immobilisation	10 764,00
Opération d'ordre	20 987,69
Excédent de fonctionnement reporté (C.A. 2009)	39 318,55
RECETTES TOTALES	401 419,37



RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT

Recettes	401 419,37
Dépenses	335 034,62
EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT	66 384,75

LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Cautions		640,82
Remboursement capital des emprunts		17 118,19
Dépenses d'équipement dont :		107 117,05
- achat de terrains	2 548,91	
- bâtiments scolaires	15 963,60	
- autres bâtiments (dont petite cuisine entre salles de réunion)	3 490,11	
- matériel (dont remorque)	8 664,63	
- école numérique et logiciels cadastre mairie	18 011,55	
- achat tracto-pelle	49 613,67	
- cuisinière salle	4 604,60	
- livres bibliothèque	4 219,98	
Report déficit 2009		107 828,85
Opération d'ordre		20 987,69
DÉPENSES TOTALES		253 692,60



LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

Affectation résultat 2009		132 628,85
Cautions		494,75
Fonds de compensation T.V.A.		23 421,00
Subventions		83 638,00
Dotations aux amortissements		379,80
Vente tracto-pelle		31 751,69
RECETTES TOTALES		272 314,09

RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT

Recettes		272 314,09
Dépenses		253 692,60
EXCÉDENT D'INVESTISSEMENT		18 621,49

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (C.C.A.S.) COMpte ADMINISTRATIF 2010

Dépenses de fonctionnement dont :		1 630,58
- charges à caractère général	1 477,58	
- cotisations U.R.S.S.A.F.	153,00	
Recettes de fonctionnement dont :		2 627,39
- dotation de la commune	1 300,00	
- dons et legs	370,00	
- excédent antérieur reporté (C.A. 2009)	957,39	
EXCÉDENT DE CLÔTURE		996,81

Travaux des employés communaux

Tout au long de l'année, les employés communaux ont assuré les travaux d'entretien des routes, des places, du terrain de sport, du cimetière, de la lagune et du fleurissement.

Une partie des chemins aux Pierres et au Haut des Forêts a été remise en état.

À l'automne, ils ont également participé avec l'entreprise Soufflot pour étendre de l'émulsion à chaud sur une grande partie des voies communales.



Travaux 2011 et 2012



En décembre, l'entreprise SAM a installé des volets roulants électriques aux huit fenêtres du côté route des deux salles d'activité.

En 2012, ces deux salles seront rénovées : les plafonds, les peintures des murs et les soubassements seront refaits tandis que les appareils de chauffage au gaz seront remplacés. Ces salles, occupées plusieurs jours par semaine, sont les plus utilisées de la commune.

Au printemps, il est prévu d'installer la borne de vidange pour camping-cars et d'aménager quelques emplacements de stationnement afin d'accueillir des véhicules dès le début de l'été.

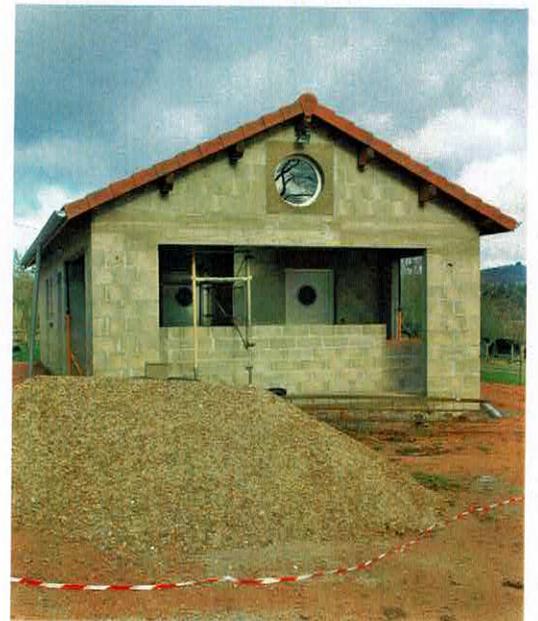
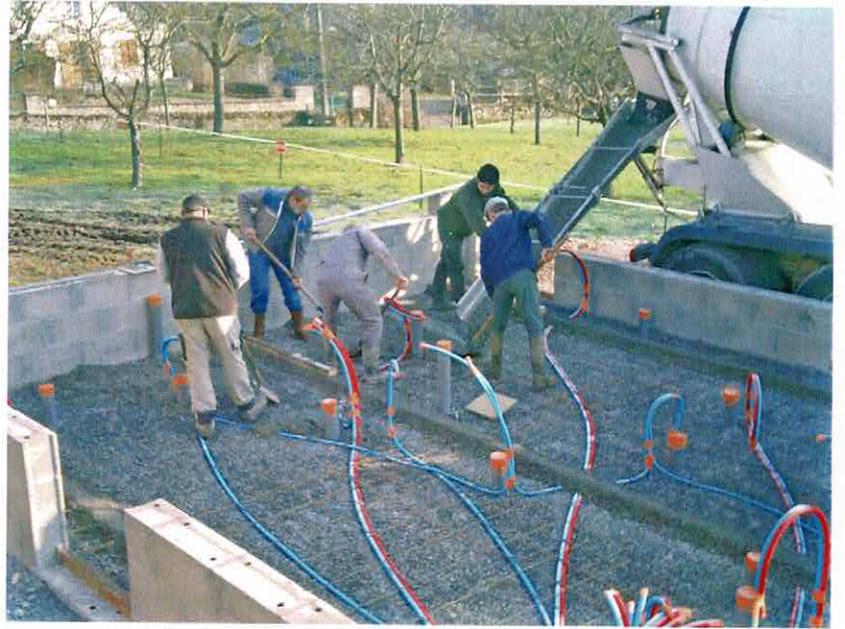
Bâtiment sanitaires publics

Prévu au budget 2011, le bâtiment a vu le jour au printemps. Pascal en a assuré tout le gros œuvre. Il a été aidé par Robert Barridon, employé communal de Beaubery, l'emploi aidé de Vérosvres et Robert Bonin qui fut souvent mis à contribution. Les pièces principales de la charpente ont été levées par l'entreprise Auray de Dompierre-les-Ormes. Chevrons, liteaux, voliges et couverture furent mis en place par Pascal et une équipe communale (Jean-Pierre Arquey, Robert Bonin et le Maire Pierre Bidaut).

À l'heure actuelle, le carrelage et les faïences sont prêts à être posés en début d'année ; c'est toujours Pascal qui se mettra à l'œuvre. Selon le temps disponible de nos employés, le bâtiment pourra être en service durant le printemps 2012.

Il faut signaler qu'en accord avec la municipalité de Beaubery, les cantonniers des deux communes travaillent ensemble lors de chantiers importants. Pascal, de part son métier d'origine, se rend à Beaubery pour tous les travaux de maçonnerie (par exemple, les murs de soutènement du terrain multisports, le gros œuvre des sanitaires publics, etc...). Il en est de même pour Robert Barridon lorsqu'il s'agit de la mise en place de l'enrobé ou pour le point à temps sur les voies communales des deux communes.

Ces méthodes permettent des économies de main d'œuvre substantielles pour les budgets communaux.



Aménagement d'un sentier piétonnier

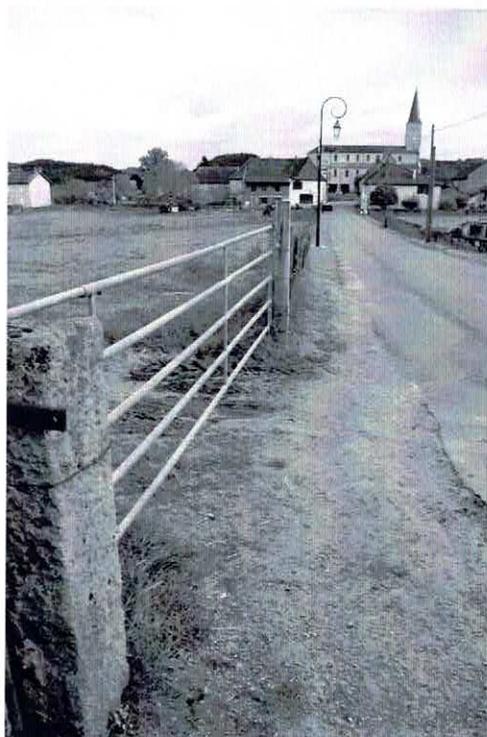
Au cours des années 1980, le projet d'un sentier piétonnier reliant le bourg à l'école avait été évoqué par le conseil municipal de l'époque. Pour des raisons financières et prioritaires, cet investissement fut abandonné.

L'augmentation du trafic routier avec sa dangerosité accroît les risques pour les enfants qui empruntent la voie départementale en direction du groupe scolaire.

En 2011, la communauté de communes du Val de Joux adoptait la compétence voirie. La subvention départementale P.I.I.C. (Programme d'Intervention pour l'Investissement Communal) initialement destinée à la voirie communale a été transférée sur ce projet d'aménagement.

Une bande de terrain de 5 mètres de large est actuellement en cours d'achat. Les cailloux provenant de la maison Jacob à Chevannes serviront de remblais afin de compenser le niveau avec la chaussée départementale.

La commission d'accessibilité de la voirie et des espaces publics composée de Nathalie Dargaud, Isabelle Carrette et Lionel Cabaton, sous l'égide de la Direction Départementale des Territoires (D.D.T.) a étudié ce projet, déterminant son utilité et sa nécessité.



Intercommunalité et fusion des Communautés de Communes

Les projets de fusion de Communautés de Communes souhaités en 2011 ont été suspendus cette fin d'année. Devant les réticences et les refus des propositions préfectorales, le gouvernement a préféré reporter l'échéance sans donner de date butoir.

La Communauté de Communes du Val de Joux devait, hormis la commune de Chiddes, fusionner avec la Communauté de Communes du canton de Charolles.

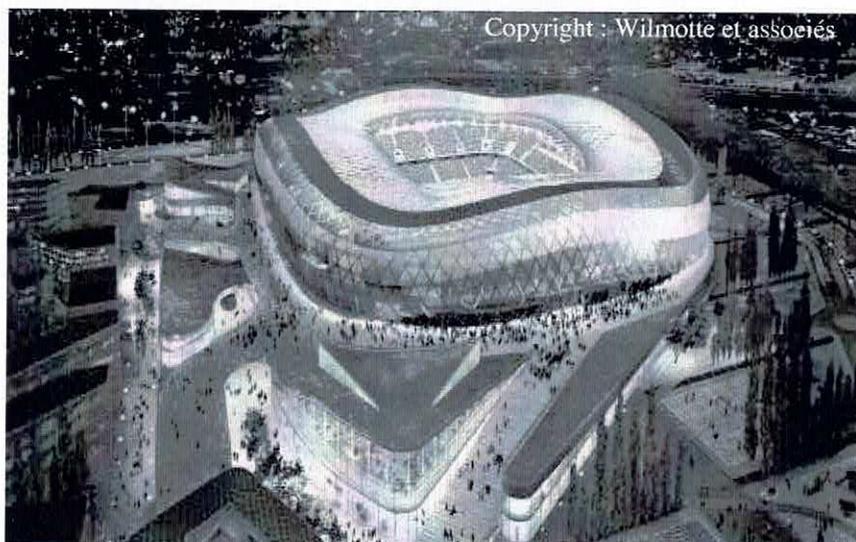
Après de nombreuses discussions, le Conseil Municipal de Vérosvres préférerait se tourner vers la Communauté de Communes de Matour et sa région.

Les raisons de ce choix sont :

- les compétences actuelles de la Communauté de Communes de Matour et sa région sont vraiment en phase avec les compétences nécessaires et utiles pour nos communes (gros investissements sur des postes importants comme la voirie, l'assainissement, l'urbanisme, les zones d'activités économiques),
- la position géographique de Vérosvres avec les communes limitrophes de Montmelard, Dompierre-les-Ormes et Trivy,
- l'attrance naturelle d'une partie de la population de Vérosvres pour le côté Mâconnais,
- l'accueil chaleureux de la part des élus de la Communauté de Communes de Matour et sa région.

Établissements FARGEOT

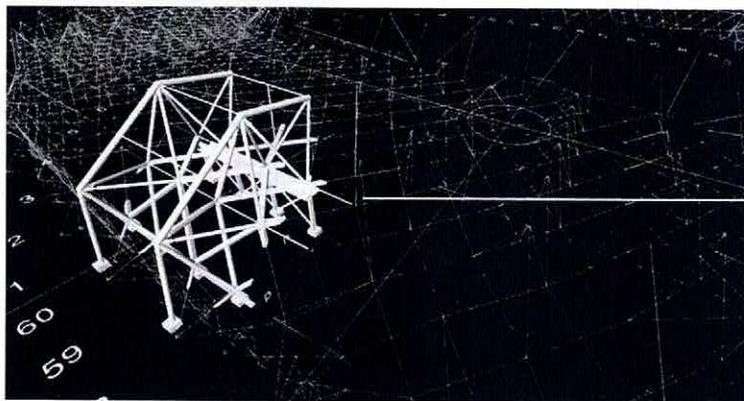
NICE STADIUM, structure bois lamellé collé FARGEOT LC (Arbonis)



Le 11 octobre 2010 restera chez FARGEOT LAMELLE COLLE (Arbonis) comme une date historique. En effet, c'est ce jour là que le groupement Nice Eco Stadium, conduit par VINCI Concessions en association avec la Caisse des Dépôts et SEIEF, a été pressenti pour la construction du futur grand stade de Nice : le NICE STADIUM. Ce stade multifonctionnel de 35 000 places accueillera en particulier les Jeux de la Francophonie de 2013 et l'Euro 2016.

Ce stade est d'une dimension (4 fois plus importante que le Centre Pompidou de Metz) et d'une conception exceptionnelle : une résille bois lamellé collé est surmontée d'une charpente métallique triangulée, ladite résille étant en fait un tressage de poutres bois qui fait appel à des techniques de recollage de blocs.

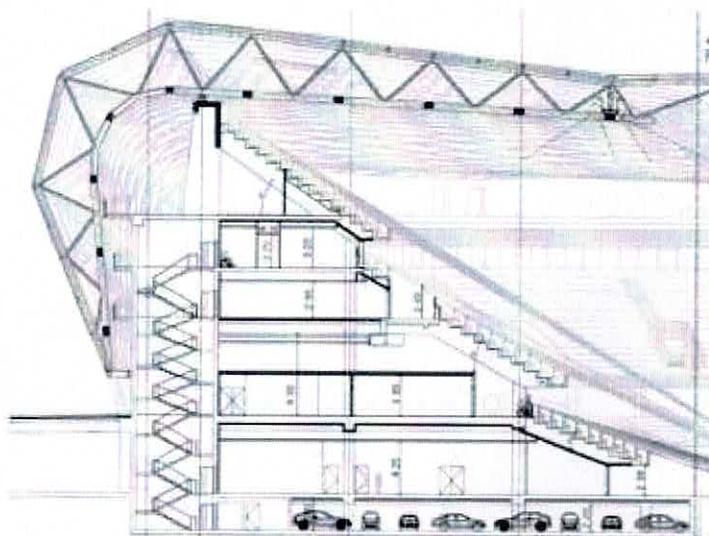
C'est un prototype à l'échelle 1, soit une toute petite partie de la charpente, qui est présenté le 25 novembre sur le site de Vérosvres.



Nœud de moisement à l'échelle 1
présenté à Vérosvres

La charpente en quelques chiffres :

- 49 500 m² de développé de couverture.
- 4 000 m³ de bois brut.
- 4 636 pièces de bois lamellé collé de 8,50 m. moyen, assemblées en tressage droit.
- 1 320 nœuds d'assemblage reliant les extrémités des croix de bois aux pieds de pyramides métalliques.
- 1 200 nœuds de moisement des croix de bois.
- 2 840 tonnes de charpente métallique.
- Plus de 8 000 heures de bureau d'études.
- Plus de 40 000 heures de travail dans les ateliers Fargeot, soit l'équivalent de 25 personnes pendant 1 an.
- Environ 25 000 heures de levage sur le chantier à réaliser sur 5 mois.
- 46 m de porte-à-faux sur les tribunes à 30 m. au-dessus du terrain.
- Point culminant 40 m par rapport au niveau terrain de jeu.



Planning : Études : 2011 – Pose : Second semestre 2012

Études :

Le futur NICE Stadium a fait tourner la matière grise de la cellule conception qui a dû intégrer deux difficultés majeures :

- La première est d'ordre géologique : le fait que la ville de Nice soit soumise au risque de séisme nécessite de vérifier sous sollicitation sismique le fonctionnement de l'ensemble de l'ouvrage, y compris la partie génie civil qui en est le support.
- La seconde, technique, consiste à assurer les assemblages des pièces de bois avec les extrados métalliques suivant des géométries complexes et des efforts alternés. D'où des études et des calculs uniques en leur genre. Chaque élément a été calculé avec 825 cas de charge dont 232 dus au vent. En tout, ces seuls cas de charges auront nécessité six mois de calculs.



Lycée Sainte Marguerite-Marie

Le lycée Sainte Marguerite-Marie : Vert Espérance, malgré la crise !

Mais pourquoi donc un Lycée vert ?

- Parce que notre effectif actuel de 119 élèves, sensiblement le même que celui de la fin d'année dernière, avec une bonne rentrée en 2nde professionnelle, nous permet de garder le cap dans un contexte difficile pour l'enseignement national et régional : la règle est en effet aujourd'hui de réduire les postes, les heures, voire parfois les classes, tant dans les établissements publics que privés.

Cet effectif ne concerne que le Lycée : celui-ci et le collège de Charolles suivent maintenant chacun leur route, tout en demeurant présents dans le même réseau de l'enseignement diocésain.

- Lycée vert parce que l'établissement de Vérosvres fait partie de l'enseignement agricole, singulièrement de l'enseignement agricole privé et qu'il peut ainsi contribuer au développement du « savoir-vert », lié au vivant, aux personnes et aux Territoires. Malgré une conjoncture difficile, le Lycée porte toujours le projet, en lien avec la mairie de Vérosvres, de développer une filière de travaux Paysagers, par le biais de l'ouverture d'un C.A.P.A. Ce domaine nous semble en cohérence à la fois :
 - avec notre projet d'établissement (*l'aménagement paysager n'est-il pas une forme de « service vert » ?*),
 - avec les partenaires « naturels » du Lycée que sont pour nous la mairie de Vérosvres et les autres communes proches comme Beaubery par exemple,
 - et avec les entreprises locales du Paysage.
- Lycée Vert aussi parce que la connaissance, la compréhension et la protection de notre environnement sont des objectifs portés par l'équipe du Lycée : des projets d'activité liés au développement durable vont voir le jour pendant l'année scolaire.
- Vert de l'Espoir enfin qui colore notre projet éducatif, avec la conviction que chaque jeune peut réussir s'il est accompagné dans son apprentissage et si on l'aide à donner du sens à ce qu'il fait en proposant des valeurs mises en actes :
 - respect de soi-même et d'autrui expérimenté en classe et à l'internat,
 - découverte de la richesse des relations inter-génération grâce au support de nos filières « services aux personnes » précieuses pour développer les compétences sociales : le travail mené depuis plusieurs années avec la halte garderie de Vérosvres ou les actions en projet avec la Petite Unité de Vie de St-Bonnet-de-Joux l'illustrent clairement.

Le Lycée Ste Marguerite-Marie poursuit donc son chemin :

- À Vérosvres : de la 4^o au Bac professionnel S.A.P.A.T. (Service aux personnes et aux Territoires) en pleine réforme cette année,
- À Mâcon, au travers du centre de formation continue qui nous permet de diversifier l'offre de formations en services : préparation aux concours d'auxiliaire de puériculture et d'aide-soignante, C.A.P. petite enfance et aide médico-psychologique, B.T.S. et diplôme de Conseillère en E.S.F. ainsi qu'un éventail de propositions d'interventions à destination des établissements sociaux.

Forte de cette volonté de partenariat et d'ouverture, l'équipe du Lycée professionnel Sainte Marguerite-Marie exprime à la commune de Vérosvres ses vœux d'une année riche en projets, en partage et en Espérance !

Pour le Lycée, Marie-Line Cotonéa, chef d'établissement

Écoles primaires

Des nouvelles de l'école...

Cette année, les deux classes accueillent 46 élèves du CP au CM2.

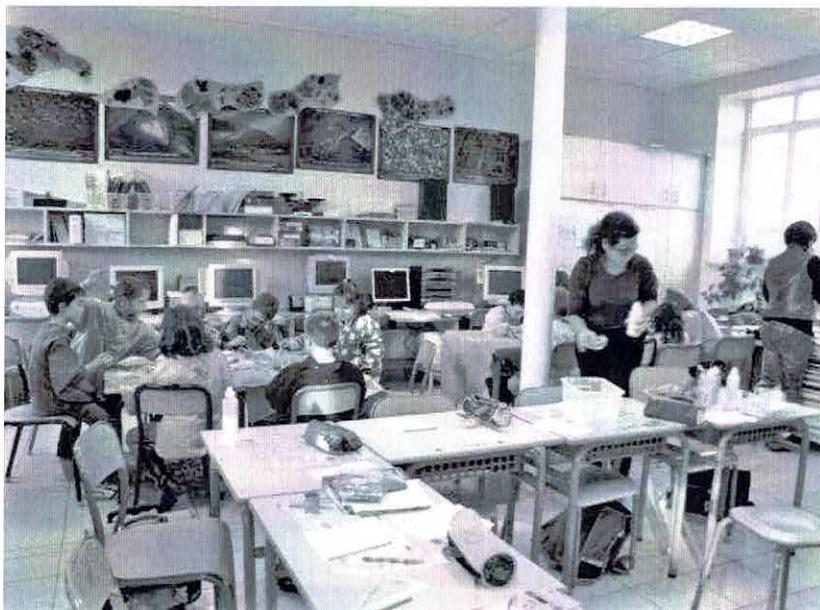
Nous avons pour projet d'emmener les élèves en voyage scolaire de deux jours à Paris en 2012 ou 2013.

Afin de mener à bien cette opération, il nous faudra récolter suffisamment de fonds. Nous avons donc organisé un marché de Noël, préparé par les élèves,

aidés par des parents volontaires ainsi que d'autres personnes du village et des membres du Club des Aînés que nous avons sollicités en contactant M. Billonnet, leur président. Nous avons ensuite vendu les objets



fabriqués après le repas du Club et deux soirs après la classe avant les vacances de Noël.



Un grand merci à tous ceux qui nous ont aidés en fabriquant, vendant et achetant nos œuvres, ce qui nous encourage à poursuivre dans ce type d'activités.

Claudine Dubreuil, directrice

Quelques bons moments en 2011



Les Aînés en voyage



Noël au restaurant scolaire

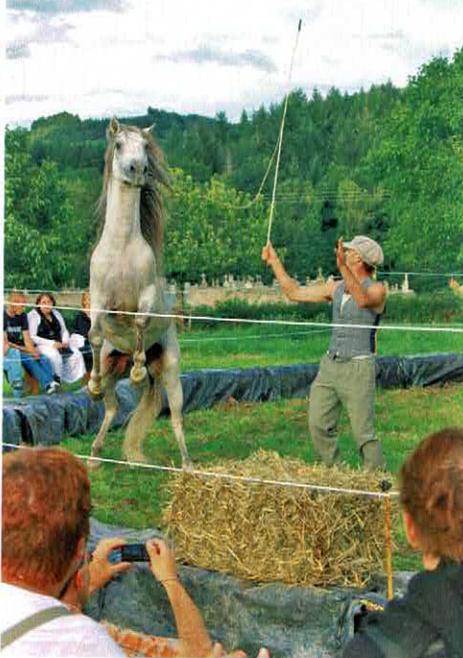


Le groupe de danseurs du mardi



Les bénévoles du Téléthon

Fête patronale



L'équipe des jeux intervillages



Une soirée au club tarot

Relais intercommunautaire d'assistantes maternelles

Cette année, Vérosvres a vu ouvrir un relais d'assistantes maternelles. Il se situe dans les locaux de la garderie périscolaire. Il permet aux assistantes maternelles et aux parents employeurs de se retrouver les vendredis de semaines impaires sous la responsabilité de Martine Sarry, animatrice.

L'accueil se fait de 9h15 à 12h00 et la matinée se compose d'ateliers de travaux manuels, temps de lecture et jeux pour les enfants gardés. Par ces diverses activités, l'enfant se socialise, apprend la vie en collectivité et se prépare à la scolarisation. C'est aussi un moment convivial pour les assistantes maternelles qui leur permet de sortir de leur isolement et de partager leur expérience. C'est aussi un temps où chacun est libre d'arriver ou de partir en fonction des besoins de l'enfant.



L'après-midi, de 13h00 à 17h00, une permanence est ouverte dans le but d'informer parents et assistantes maternelles sur leur droits et obligations concernant la mise en place des contrats d'embauche. Si vous avez besoin d'établir un contrat ou de le modifier ou même de l'arrêter, il vous suffit de venir à la permanence ou de contacter Madame Sarry au 03.85.24.88.95.



Les assistantes maternelles à votre disposition sur la commune :

CARRETTE Isabelle	"les Têtes"	03.85.50.23.95
CHATAGNIER Annick	"Les Janots"	03.85.53.84.30
CINATO Sofy	"Les Terreaux"	03.85.84.74.45
LÉGER Jocelyne	"Les Janots"	03.85.24.83.33
MAZILLE Denise	"Les Moreaux"	03.85.24.83.67
NICOLAS Martine	"Les Goujats"	03.85.24.80.21
VOUILLON Carine (en regroupement à Dompierre-les-Ormes)		06.50.71.66.14

Bibliothèque

Horaires tout public

Mercredi : 14h - 16h30

Vendredi (1 sur 2) : 13h30 - 16h30

Horaires scolaires et tout public

Vendredi (1 sur 2) : 13h30 - 16h30

Source de lecture loisir et documentaire, la bibliothèque s'est enrichie ces deux dernières années d'un fond propre de plus en plus important. Elle fonctionne régulièrement avec les scolaires, les aînés et en partenariat avec la bibliothèque relais de Sivignon.

Tout lecteur peut trouver l'ouvrage qu'il souhaite lire dans les rayons approvisionnés trois fois par an par la B.D.S.L. (Bibliothèque Départementale de Saône-et-Loire). Celle-ci transmettra par sa navette tout titre spécifique souhaité qui ne serait pas disponible à Vérosvres.

L'achat, le renouvellement des livres (retour, couverture, fichage, mise en rayon) et les permanences supposent un investissement important en temps, en recherches et déplacements pour donner satisfaction à tous, anciens ou futurs lecteurs Vroulons.

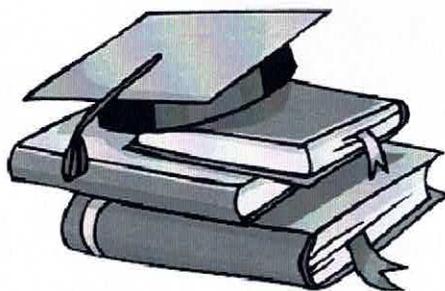
Effectif lecteurs : 117

Prêts livres : 3 391 (pour l'année 2010)

Tous les quinze jours, chaque élève du C.P. de Vérosvres emprunte un livre pour un élève du R.P.I. de Beaubery. La documentaliste du L.E.P.P.A.R. ainsi que l'école maternelle de Vendennes-les-Charolles empruntent également des livres à notre bibliothèque communale.

Remerciement aux bénévoles pour leur participation lors du renouvellement, l'achat et l'équipement des livres.

Par le biais de cet article, le Conseil Municipal lance un appel à toute personne de bonne volonté, intéressée par les livres, dans le but d'aider les bibliothécaires. Afin d'étoffer l'équipe actuelle, il nous paraît nécessaire de recruter des bénévoles. Vous pouvez contacter la Mairie ou madame Brumaire, responsable, ainsi que madame Jacquet qui vous informeront du bon fonctionnement de la bibliothèque.



À tous, pour 2012, nos bons vœux d'évasion par les livres mis à disposition à la bibliothèque municipale de Vérosvres.

Téléthon

Le 3 décembre, à l'occasion du Téléthon, le club des aînés, la société de chasse et la S.I.L. pour la quinzième année consécutive ont œuvré ensemble pour confectionner 350 kg de boudin et permettre un don de 2 233 € à l'A.F.M.

L'équipe de bénévoles remercie l'ensemble des donateurs.

Garderie périscolaire

Une vingtaine de familles est toujours membre de notre association. Vingt-cinq enfants sont accueillis selon les besoins des parents de 7 h 00 à 9 h 00 le matin et de 16 h 30 à 19 h 00 le soir tous les jours d'école.



Le bon déroulement de notre garderie fonctionne grâce à un planning rigoureux et nous remercions chaleureusement les familles pour le respect de ce fonctionnement.

Nous constatons également un bon investissement des parents pour l'organisation du vide-greniers qui depuis quatre ans maintenant rapporte des bénéfices à notre association. Nous notons à cette occasion le précieux soutien de la Société d'Intérêt Local pour le prêt de matériel lors des manifestations.

Nous sommes toujours reconnaissants à la mairie de

Vérovres de nous permettre d'accueillir les enfants dans des locaux neufs, agréables, lumineux et à proximité immédiate de l'école.

Nous voulions également vivement remercier la municipalité, ainsi que la S.I.L., pour les subventions qu'elles nous attribuent chaque année.

Le bureau de l'association souhaite à tous une très bonne année 2012.

Nous vous donnons rendez vous le dimanche 24 juin pour le vide-greniers.



Société de chasse

La société de chasse de Vérovres, forte de quarante cotisations, est présidée depuis dix-huit ans par monsieur Jacky AUBLANC.

Il est seulement regrettable de constater que celle-ci est composée d'environ soixante-dix pourcents de retraités.

Ceci n'a pas empêché la capture d'une quarantaine de renards pour l'année écoulée. Les éleveurs de volaille seront des plus satisfaits.

D'un point de vue pratique, en cas d'accident de voiture avec un gibier : chevreuil ou sanglier, prévenez le président M. AUBLANC qui pourra vous renseigner sur toutes les modalités à suivre.

Conseil d'un chasseur : « Pour chasser le lapin, mettez vous derrière un arbre et imitez le cri de la carotte ».

Pierre Doris



Distribution de soupe par Jacky Aublanc

Après ce petit conseil, la société de chasse de Vérovres vous souhaite une bonne et heureuse année 2012.

Amicale des anciens

Cette année 2011 qui se termine aura pour particularité agréable, pour notre club, de n'avoir eu à constater aucun décès chez nos adhérents et c'est un fait assez rare pour qu'il soit souligné.

Nos effectifs se sont maintenus au même niveau que l'année précédente avec 91 adhérents et ne devraient pas varier beaucoup en 2012.

Tout au long de l'année, nos réunions mensuelles, et bimensuelles pendant l'hiver, sont des lieux de rencontres privilégiés où chacun peut s'adonner à son passe-temps favori : jeux de cartes, scrabble et dictée. Chaque mois, les anniversaires sont fêtés.



Les tournois cantonaux de manille et de scrabble sont toujours très prisés par nos adhérents qui y participent nombreux ce qui leur permet de rencontrer leurs amis des autres clubs du canton.

Cette année encore, nous avons reconduit notre sortie spectacle au Scarabée à Roanne. Nous étions quarante-quatre participants en ce 25

mars à avoir fait le déplacement pour cette journée très agréable où l'accueil, l'animation, le repas et le spectacle qui suit, permettent à chacun de passer une journée de détente très appréciée.

Notre repas de printemps à l'Auberge du Lac, le 19 mai, a rassemblé pas moins de 80 convives pour déguster un menu de choix. L'après-midi était consacré, pour ceux qui le souhaitaient, à la visite d'une exposition à la galerie Européenne du bois et de la forêt à Dompierre-les-Ormes, tandis que d'autres préféraient quelques parties de cartes.

Pour notre voyage de deux jours, nous avons choisi cette année de partir en direction des Alpes-de-Haute-Provence, les 23 et 24 juin, où les trente-huit participants ont pu découvrir les paysages magnifiques de cette région, bénéficier d'une croisière sur le lac de Serre-Ponçon et visiter la vieille ville de Briançon.

Le 5 septembre, avec quarante-huit participants, nous partions à nouveau pour notre habituelle sortie d'une journée au Lac du Bourget. Après avoir visité un atelier artisanal de cuivrierie, nous embarquions pour un déjeuner croisière sur le lac fort agréable, avant de découvrir la ville d'Aix-les-Bains en petit train.

Pour financer les activités de notre club, nous avons encore eu cette année nos deux concours de manille les 19 avril et 18 octobre qui ont rassemblé 96 doublettes à chaque fois et notre loto du 18 septembre qui a vu la participation de quelques 130 personnes.

Tout au long de l'année, nous apportons notre concours à l'animation du village au sein de la S.I.L., à l'organisation du Téléthon et à diverses autres associations.

Notre Assemblée Générale annuelle s'est tenue cette année le samedi 10 décembre, devant une salle comble. Cette Assemblée Générale était suivie du traditionnel repas de Noël, offert à tous les adhérents et qui a réuni pas moins de 84 convives.

Un colis de Noël sera remis à ceux qui, pour des raisons diverses, n'ont pas pu être présents à ce repas.

Toutes les personnes intéressées par les activités de notre Club y sont les bienvenues, par ailleurs les partenariats que nous avons par le biais de notre Fédération Départementale avec Groupama, le Journal de Saône-et-Loire et le catalogue des Aînés Ruraux permettent à nos adhérents de bénéficier de remises avantageuses.



Société d'intérêt local

La S.I.L. ou Société d'Intérêt Local est une des associations de Vérosvres qui anime la commune par ses diverses activités.

Avec elle : - tous les lundis soirs, vous pouvez vous « entretenir » en rejoignant le groupe de gymnastique,

- tous les mardis soirs jusqu'à la fin mars, vous pouvez aller apprendre les pas de base des danses de salon,

- tous les mercredis soirs, avec ou sans chapeau, avec ou sans santiags, vous pouvez découvrir ou approfondir les danses country.

D'octobre à mars, vous pouvez aussi rejoindre le groupe théâtre qui répète régulièrement quelques pièces ou sketches afin de faire quatre représentations.

La S.I.L. c'est aussi du foot en U.F.O.L.E.P. avec deux équipes engagées qui jouent le dimanche matin.

Ponctuellement, elle a aussi d'autres cordes à son arc avec l'organisation :

- d'une randonnée pédestre qui cette année aura la particularité de ne pas dépasser les « frontières » de Vroules,
- d'un tournoi de foot en juillet ouvert à tous : jeunes et moins jeunes, licenciés ou non, garçon ou fille ... suivi d'un repas champêtre et d'un bal,
- de deux fêtes ponctuées chacune de repas dont la renommée n'est plus à faire. À l'Ascension, l'après-midi est consacré à un concours de pétanque dans le parc du château. Et, pour la fête patronale, les enfants ouvrent les festivités le samedi soir avec le défilé aux lampions, tandis que le dimanche après-midi est consacré à un petit spectacle : des chevaux et de la voltige cosaque en 2010.

La S.I.L. c'est aussi la choucroute du foot et une veillée.

Pour remercier ses bénévoles, la S.I.L. a organisé un voyage d'une journée en Haute-Auvergne où la bonne humeur était de mise et a aussi proposé un repas animé par un comique à l'occasion de son assemblée générale.

Pour que cette association puisse poursuivre ses activités, voire les diversifier, il est important que le groupe de bénévoles s'étoffe. Aussi, réservez dès maintenant votre week-end des 11 et 12 août car nous accueillerons les jeux intervillages et aurons besoin de toutes les bonnes volontés.



Les danseurs de country

Tarot vroulon



D'octobre à avril, les deuxième et quatrième vendredis du mois, le club reprend son activité rassemblant une quarantaine d'adhérents venant de diverses communes. Une section manille existe au sein du club. Deux concours sont organisés : un à l'automne et l'autre au printemps. La saison se termine autour d'un repas en compagnie des conjoints et des bénévoles qui œuvrent à la bonne marche des concours.

Les personnes qui veulent s'initier au tarot ou à la manille seront les bienvenues.

Restaurant scolaire Vérosvres-Beaubery

Nous profitons de cet article pour remercier les communes de Vérosvres et Beaubery pour leurs aides financières.

Comme nous le précisons dans le bulletin municipal de l'année 2010, l'association de la cantine ne bénéficie plus de subvention du Conseil Général ; sans les subventions communales le prix du repas facturé aux familles serait beaucoup plus élevé.

L'association gère totalement le fonctionnement de la cantine (salaire des deux cantinières, dépenses de fonctionnement diverses, repas....).

La collaboration avec le cuisinier du Lycée de Vérosvres se passe très bien, les familles sont satisfaites des menus.

Nous remercions la S.I.L. pour leur subvention comme chaque année, ainsi que toutes les personnes qui ont participé aux différentes manifestations, financièrement ou en donnant de leur temps pour la cantine scolaire.

Un merci aussi à toutes les personnes qui ont versé des dons au profit de l'association.

Nous voudrions aussi remercier les membres sortants du bureau : Karine LANDRIEU et Sidonie BUTAUD pour leur engagement passé.

Pour cette année 2011, l'après-midi carnaval a été renouvelé et fut un véritable succès. Un grand nombre de groupes d'enfants a défilé dans les différents hameaux et bourgs des deux communes.

Nous remercions les habitants pour l'accueil toujours aussi chaleureux qu'ils réservent aux enfants.

Notre 2^{ème} loto à la salle de Beaubery a connu un moins grand succès que l'année précédente mais a tout de même permis à l'association de dégager du bénéfice sur cette manifestation.

Notre choucroute annuelle a eu lieu cette année à la salle de Vérosvres, la réussite de cette manifestation fut totale.

Cette année, lors du repas de Noël de la cantine, les enfants ont été surpris d'avoir la visite du père Noël.

Les manifestations seront reconduites pour l'année 2012.

Le bureau du restaurant scolaire vous souhaite à tous une excellente année 2012.



Après-midi carnaval

Fleurissement

Le 29 janvier 2011, Vérosvres a reçu, dans la catégorie des communes de 251 à 500 habitants, le 9^{ème} prix pour son fleurissement au niveau départemental.

Au printemps, quelques pensées ont été repiquées au côté des vivaces pour annoncer la belle saison.

En mai, les membres de l'équipe du fleurissement (commission du conseil municipal épaulée par Pascal Griffon, Fabrice Mazille et la collaboration très utile de quelques autres bénévoles) persuadés que notre village est plus agréable avec des fleurs, ont à nouveau, planté un peu plus de 600 plants.



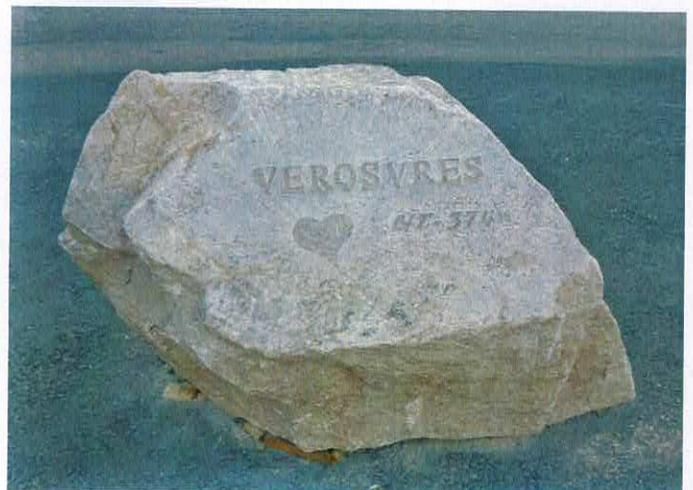
Les bénévoles lors de la plantation



Ils se sont ensuite organisés pour arroser, sans gaspiller, mais pour permettre la survie des plants en attendant la pluie. L'eau du puits a été utilisée.



Durant l'été et l'automne, les massifs et jardinières ont offert de beaux décors colorés. Nous saurons en janvier si le jury départemental a apprécié mais déjà on a pu entendre des commentaires positifs de la part de personnes de passage.



Pierre gravée par Cédric RIDET

Sainte Marguerite-Marie Alacoque

Au XVII^e siècle, le 22 juillet 1647, les habitants de Vérosvres ne se doutaient pas que la naissance d'un enfant du pays allait lui donner une renommée mondiale.

En effet, une fille nommée Marguerite, 6^{ème} enfant d'une fratrie de sept, venait de naître dans le foyer de la famille Alacoque au hameau de Lautecour.



Claude Alacoque, le papa de Marguerite-"Marie" (elle a fait ajouter ce prénom plus tard) issu d'une famille de propriétaire terrien assez aisé avait réussi à faire des études de notaire. Pour cela, il avait suivi un stage pratique à St Pierre-le-Vieux chez maître Lamyn, où il avait rencontré Philiberte Lamyn qui était devenue plus tard sa femme. Ensemble, ils ont alors fondé un foyer et sont venus habiter à Vérosvres.

Philiberte, la maman, est intelligente et fine car elle a reçu une bonne éducation. Elle est totalement dévouée aux autres.

Claude, le papa, rend beaucoup de services dans son village. Il est attentif aux pauvres, nombreux à cette époque. Il possède une foi simple et forte, mais mourra assez jeune : Marguerite-Marie n'avait que 8 ans lorsqu'il décède.

Très jeune, Marguerite-Marie va faire des séjours chez sa marraine, Mme de Fautrières, au château de Corcheval de Beaubery, à 5 kms de chez elle. Elle a la joie d'admirer les beaux paysages de la campagne charollaise, d'entendre les

innombrables et harmonieux chants des oiseaux et d'apprécier les promenades en forêt. Elle va quelques temps à Charolles chez les Clarisses, mais la maladie l'obligera à revenir à Vérosvres.

Après la mort prématurée de Claude Alacoque et l'incendie de sa maison, Philiberte Alacoque est contrainte d'aller vivre chez sa belle-mère, dans la ferme en face, où vit aussi la tante Benoîte, sœur de Claude Alacoque. Cette dernière ne sait pas aimer : elle est jalouse de son frère qui avait réussi au niveau de son métier et de son couple ; jalouse de sa belle-sœur, étrangère au village puisqu'elle venait de St Pierre-le-Vieux. Son amour de l'argent et la pensée de se sentir lésée par rapport à l'héritage familial l'ont rendue aigrie et même méchante envers l'adolescente. Petit à petit, Marguerite-Marie découvre la haine qu'elle n'avait jamais connue jusqu'alors.

Elle vit donc une adolescence très pénible. Elle manque de liberté dans ses jeux et ses activités, parfois de nourriture et ne peut pas faire le catéchisme aux enfants du village. Cependant, toutes les fois qu'elle le peut, elle va se réfugier auprès d'un rocher d'où elle peut voir l'église du village ; et là elle prie.

Petit à petit, Marguerite-Marie sent quelle n'est pas faite pour vivre à Vérosvres. Son cœur se tourne davantage vers Dieu : elle veut quitter le monde pour se faire religieuse... Aidée d'un franciscain de passage et après moult discussions avec son frère Chrysostome, elle choisit d'aller à Paray-le-Monial chez les religieuses de la Visitation. Le 20 juin 1671, elle quitte Vérosvres définitivement pour répondre à l'appel de son Seigneur.



Vérosvres possède de bons souvenirs de cette jeune fille. Sa maison natale, la chambre de ses parents lors de sa naissance, transformée en chapelle peut encore se visiter ainsi que la grande pièce où elle vécut avec ses tantes et sa grand-mère. Actuellement la maison a eu quelques modifications en raison d'un lycée agricole installé au fil du temps depuis la canonisation de Marguerite-Marie. En 1926, les sœurs de St François d'Assise de Lyon, déjà, présentes à l'école libre du village ont été appelées par Mgr Désiré Hyacinthe Bertoin pour accueillir les pèlerins et garder la maison. En ce moment, elles sont encore trois à la retraite à occuper le pavillon, accueillir les pèlerins et assurer une présence dans la paroisse.

VEROSVRES. — Fête de la Bienheureuse Marguerite-Marie. — Verosvres qui s'honore d'avoir été le berceau de Marguerite-Marie Alacoque, a célébré magnifiquement la fête de la Bienheureuse, lundi dernier. Dès l'aube, les pèlerins arrivent en grand nombre par un temps splendide. Mgr Villard, arrivé le matin, distribua de sa main la communion aux fidèles présents à la messe de 7 heures. A 10 heures, la foule envahit l'église, décorée avec beaucoup de goût, de guirlandes et de trophées de drapeaux aux couleurs nationales et pontificales. A la grande messe solennelle, célébrée par M. l'abbé Desgranges, curé de Verosvres, assistaient Mgr Villard, ses vicaires généraux et plusieurs chanoines, parmi lesquels M. Brussier, provicaire de Charolles. Après une allocution de bienvenue adressée à Mgr Villard par M. l'abbé Desgranges, l'évêque d'Autun monta en chaire, et dans un discours plein de chaleur et d'émotion, retraça l'enfance de la Bienheureuse.

Le soir, à 8 heures, une foule aussi dense emplit à nouveau l'église : après les vêpres solennelles, M. le chanoine Brussier, dans un parallèle éloquent de Jeanne d'Arc et de la Bienheureuse Marguerite, montre comment Dieu pour accomplir deux sublimes messages avait choisi deux humbles ménagères et avait assuré deux retentissantes victoires.

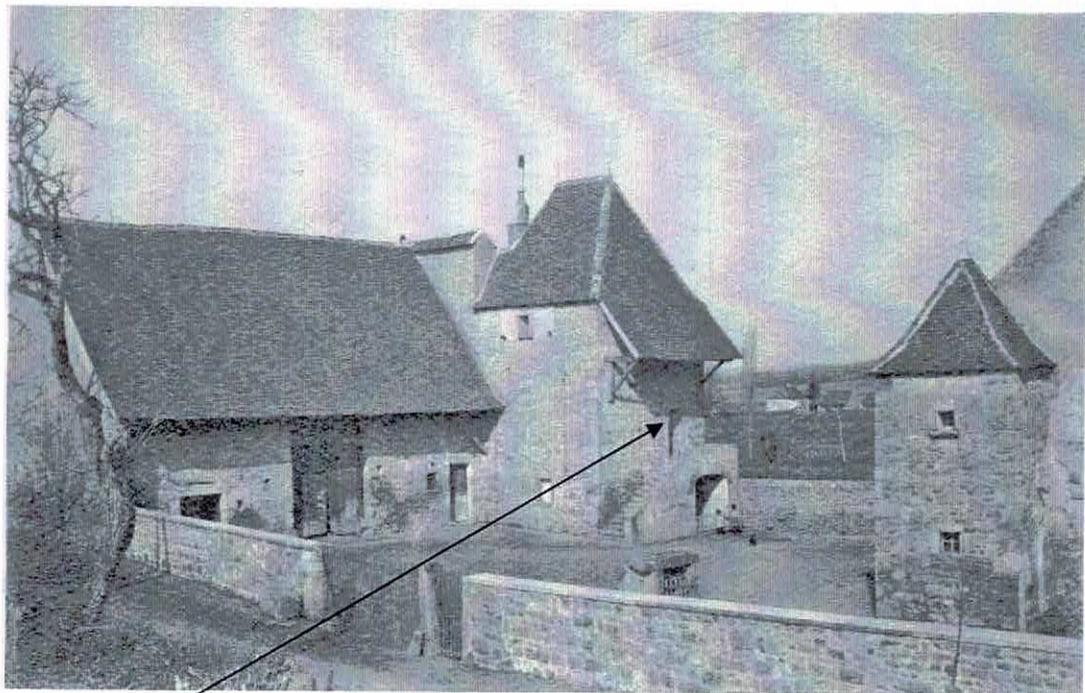
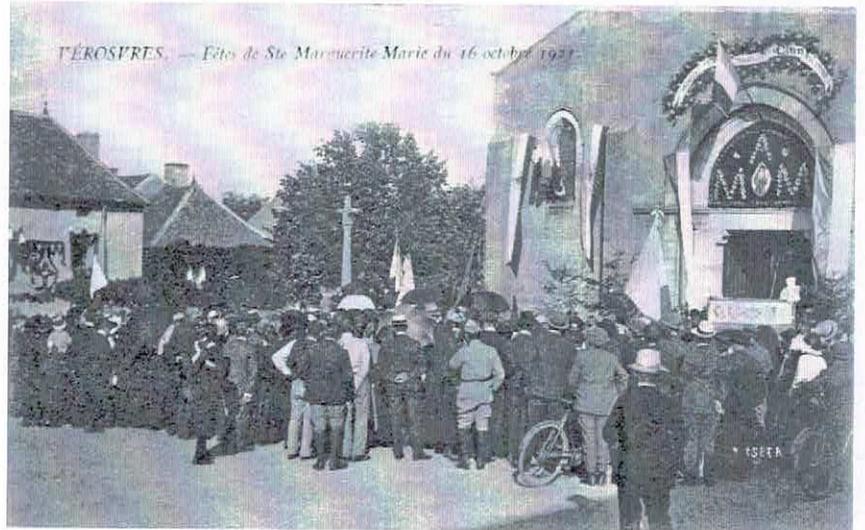
Après les vêpres, Monseigneur, accompagné du clergé, fait une visite à l'école libre où il reçoit un fort gentil compliment. On se rend ensuite à la maison natale de la Bienheureuse où la présidente de la Congrégation exprime à Monseigneur le désir qu'il reviendra à Verosvres pour la canonisation de la Bienheureuse ; ce à quoi Monseigneur répond qu'il faut alors bien prier pour obtenir des miracles.

Ces belles fêtes sont terminées, M. l'abbé Desgranges a le droit d'en être fier. Nous lui dirons simplement le mot de Monseigneur : « Suaviter et fortiter ».

Article tiré de l'Express 1909, quotidien régional



Fête de la Sainte Marguerite-Marie en 1921



Chambre natale de Ste Marguerite-Marie

Sainte Marguerite-Marie meurt le 17 octobre 1690 à 43ans. Elle est béatifiée le 18 septembre 1864 par Pie IX et canonisée le 13 mai 1920 par Benoît XV.

Les fêtes jubilaires de sainte Marguerite-Marie

Le pèlerinage de Verosvres

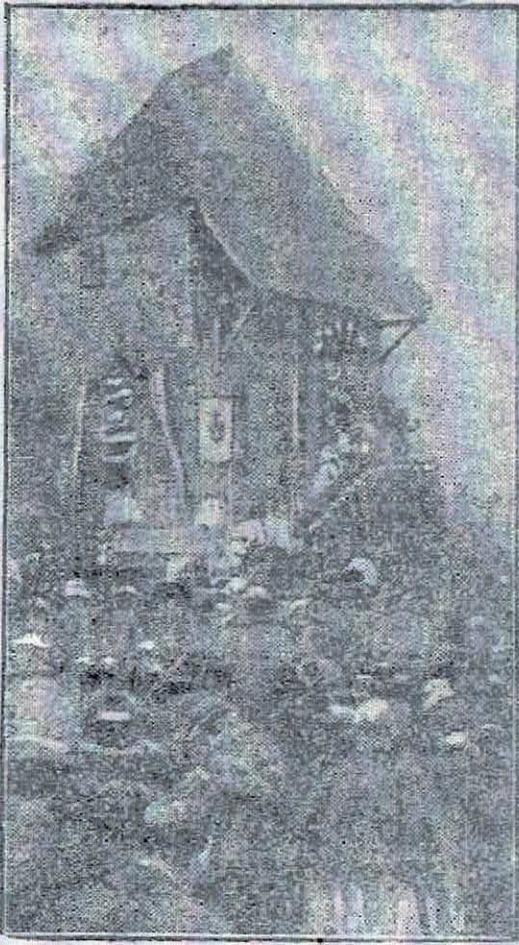
Un clocher d'ardoises qui ne se voit pas de très loin... un bourg d'une certaine importance... ça et là, des hameaux, dont au flanc vert foncé des collines, ressort mieux la blancheur : c'est Verosvres. On y retrouve le type classique du village charolais, traditionnel, paisible, assez mal desservi par les gares. Celle des Terreaux est à 3 kilomètres de l'église.

Mais ce matin, le train de Paray y déverse une foule inaccoutumée.

Inaccoutumé aussi se fait l'aspect de la bourgade. Bien avant de l'atteindre, les routes, se dessinent aujourd'hui entre des rangées de verts arbustes, harmonieusement alignés en l'honneur de cette fête. Il faut, pour parvenir au centre du village, franchir de nombreux arcs de triomphe. Et c'est bien le triomphe d'une enfant du pays, celui de la petite Charolaise dont nous irons tout à l'heure visiter la maison natale.

✱

Quand arrivent les pèlerins de Paray, 2 000 assistants sont déjà rassemblés à l'église ou groupés sur la place qui y donne accès. La pluie qui rive le ciel, le froid vif du matin, la



Le cortège à la maison natale de la sainte au moment où Mgr Giray va prononcer l'allocution finale

distance, rien n'a retenu les compatriotes de sainte Marguerite-Marie. Voilà, que pour la fêter au pays de son baptême, descendent d'automobile les illustres prélats, qui présidaient hier aux fêtes de Paray; S. Em. le cardinal Maurin; Mgr Berthoin, Mgr Giray, Mgr de la Villerabel, Mgr Dantin. Et, dans l'église aux décorations exquises auxquelles toute la paroisse a travaillé depuis un mois, les offices se succèdent.

La grand'messe a été célébrée par le chanoine Degrange, curé de Verosvres, assisté de deux enfants du pays, les abbés Fallaut et Alacoque, celui-ci arrière-neveu de la Sainte. A l'allocution émue du pasteur, répond un vibrant discours de Mgr Berthoin, et les envolées de cloches, à travers le ciel gris, annoncent aux campagnes ce jour de solennité.

Bien peu de familles ne le chômeront pas dans le canton de Verosvres, région privilégiée que la protection de la Sainte a gardé imprégnée d'esprit de foi. On peut s'en rendre compte en voyant, à l'élévation, s'agenouiller sur le sol humide, l'assistance qui déborda l'édifice et suit la messe du dehors. Tout ce pays charolais, d'ailleurs, a conservé intactes ses traditions chrétiennes. Dans les familles patriarcales, qu'on y compte si nombreuses, il est rare de ne pas trouver à chaque génération au moins une Marguerite; et sans doute bien des Marguerite innommées y gardent quelque arôme des « saintetés ignorées » dont s'extasiait Bazin.

✱

A 2 heures, M. le vicaire général Thomas prononça une émouvante allocution. Puis, ce fut la procession à la maison natale de Marguerite-Marie, qui a donné aux fêtes de Verosvres leur incomparable saveur. 4 000 personnes accompagnent le Saint Sacrement, porté par Mgr de versant la vallée que suivit naguère Marguerite-Marie ? En tout cas, ses yeux se sont attachés à ces montagnes, à ce rocher de Suin, que domine aujourd'hui une statue monumentale de la Sainte Vierge. Peut-être l'a-t-elle vu un jour, et, d'en haut, contemplé l'imposant horizon où se fondent Charolais et Bourgogne ?

Comme son nom à elle a dépassé les limites de ceux-là ?

C'est presque au pied de la montagne de Suin que se blottit le hameau de Santecour. Et voici la ferme-manoir où naquit Marguerite-Marie-Alacoque. L'escalier de pierre qui conduit à sa chambre, transformée en chapelle, est jonchée de fleurs. Les prélats le gravissent, et Monseigneur de Cahors exalte une nouvelle fois l'héroïne de ce jour. Retenons un trait de son allocution magistrale :

« Entre autres recommandations testamentaires, nous dit Mgr Giray, le père de notre Sainte avait légué aux siens la charge d'entretenir la lampe du sanctuaire. »

Nous aurions voulu prendre un reflet à cette modeste veilleuse qui brûle à Verosvres pour en éclairer le petit pays inconnu où vit le jour la Perle du Sacré Cœur, et donner peut-être, à quelque lecteur de ces lignes, la pensée de s'y diriger un jour.

État civil 2011

NAISSANCES

- ◆ Zia GUILLEMIN, née le 18 mai, fille de Carine SALVADO et Alexandre GUILLEMIN (Hautecour)
- ◆ Lucie Marylou THOR, née le 29 mai, fille de Christine et Tou-Peng THOR (Les Champs)
- ◆ Emma LARDET, née le 22 octobre, fille de Patricia VILLETTE et Denis LARDET (Chevannes)
- ◆ Masséo CHARVET, né le 14 novembre, fils de Céline TERRIER et Lionel CHARVET (En Vaulon)
- ◆ Lisa-Lou DESBOIS, née le 26 novembre, fille de Céline GUILLET et Sylvain DESBOIS (Les Grands Seignes)



MARIAGES



- ◆ Delphine DEGAILLE et Vincent BADIER, le 4 juin à Vérosvres
- ◆ Farah KEBIR-MEDJHOUDA et Ali MARAF, le 11 juin à Cluny

Ils nous ont quittés en 2011

* Noël TABOULOT est né le 10 décembre 1950 à Vérosvres où il fréquente l'école communale tout en apportant son concours aux travaux de la ferme familiale.

Le 22 septembre 1973, il épouse Denise Dufour et ils reprennent la ferme des Terreaux où il pourra mettre en pratique ses qualités d'éleveur. Ses compétences et ses qualités de gestionnaire rigoureux lui valent de siéger au Conseil Municipal où ses avis, toujours judicieux sont très appréciés par ses pairs. Confronté en 1998 à un grave problème de santé qui l'oblige à réduire son activité physique, il continue cependant à mener son exploitation jusqu'en 2005. L'heure de la retraite arrivée, avec Denise, ils rejoignent leur demeure acquise à cet effet non loin de là. Noël n'aura malheureusement pas beaucoup profité de cette retraite, car le mal qui l'a frappé dans le passé se manifeste à nouveau l'obligeant à de fréquents séjours en établissement de soins où sa condition physique se dégrade inexorablement. Nous garderons de lui le souvenir d'un homme simple et discret, de rencontre agréable, et toujours disponible pour rendre un service aux autres. Il décède au Centre Hospitalier de la Guiche le 17 avril.

* **Paul EMORINE** est né le 15 octobre 1923 dans la ferme familiale de Chevannes, où il passera toute sa vie. Deuxième d'une fratrie de cinq enfants, il épouse le 13 septembre 1949 Germaine Bonin et ils reprennent ensemble la ferme familiale qu'ils exploitent jusqu'à leur retraite en 1983. Ses qualités d'éleveur méticuleux, toujours soucieux de la bonne santé et du bien-être de son troupeau, font de lui une référence pour tous ses collègues. Un accident de santé survient en 2003 le contraignant à une activité réduite, sans que pour cela il ne se désintéresse de la marche de l'exploitation conduite par son fils Marc. En avril 2009, le décès de sa fille Yvonne l'affecte profondément et l'oblige à un nouvel effort pour faire face à son handicap contre lequel il lutte avec un courage exemplaire.

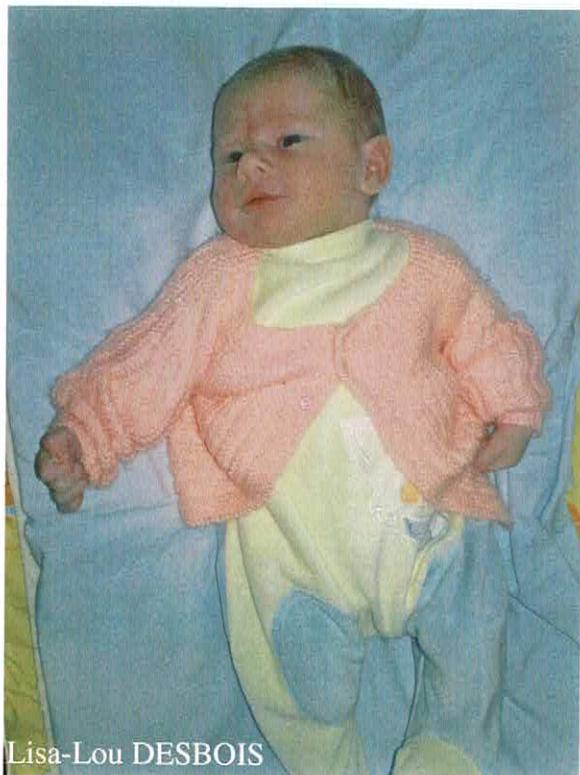
Paul nous laisse le souvenir d'un homme calme et discret, d'une grande culture et toujours attentif aux problèmes de ses semblables. Il décède à l'hôpital de Charolles le 23 juin.

* **Marthe BIDAUT**, née Thomas le 30 avril 1922, au hameau de Chevannes ne le quittera jamais et y passera une jeunesse sereine au sein de sa famille. Le 10 juin 1947, elle épouse son voisin Jean Bidault et elle n'a que quelques centaines de mètres à parcourir pour le rejoindre sur son exploitation familiale, où ils ont le plaisir d'accueillir leurs trois enfants : Gilbert, Marie-Thérèse et Lucien. Mère de famille discrète et travailleuse, elle participe activement aux travaux de la ferme tout en élevant ses trois enfants. À l'heure de la retraite, leur fils Gilbert ayant repris l'exploitation, Marthe et Jean peuvent restreindre leurs activités tout en restant dans leur maison. Nous garderons d'elle le souvenir d'une personne effacée mais efficace et très attachée aux valeurs paysannes. Un problème de santé vient l'affecter au printemps dernier et elle décède le 17 août à l'Hôpital de Charolles.

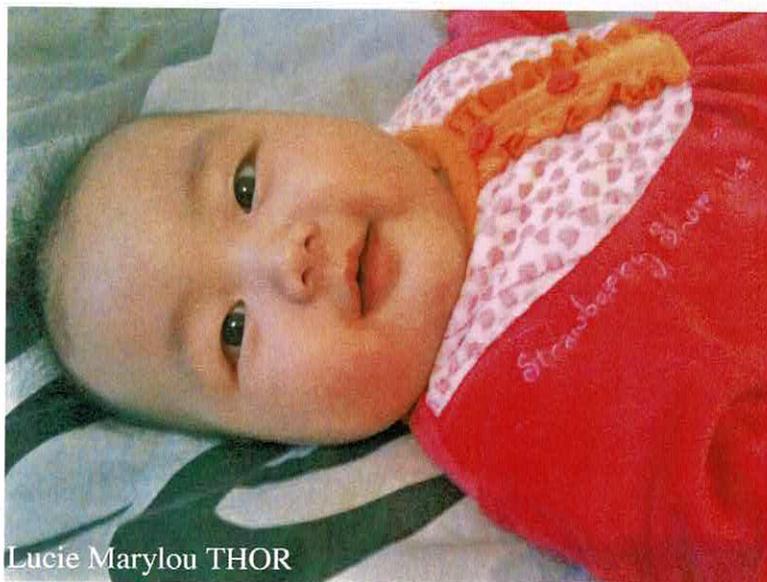
* **Roger DUFOUR** est né à Vérosvres le 30 décembre 1923, où il passe toute sa jeunesse. En 1948, il épouse Angèle Mazille et ils viennent s'installer aux Essertines dans la ferme Guilloux. En 1975, entourés d'une nombreuse famille, et se sentant un peu à l'étroit sur cette exploitation, ils reprennent la ferme Des Bois, à cheval sur les communes de Vérosvres et de Suin. Là, secondé par ses fils Robert et Paul, il peut développer son entreprise et mettre en pratique avec beaucoup de compétences les techniques modernes dont il est toujours demandeur. Parallèlement à sa carrière d'agriculteur, Roger s'implique dans les organisations agricoles et aussi à l'A.D.M.R. locale pour la création de laquelle son action est déterminante. À l'heure de la retraite en 1988, il se retire avec Angèle, dans leur charmante demeure construite à cet effet, tout près de l'exploitation, où ils peuvent accueillir leur nombreuse descendance. Roger nous laissera le souvenir d'un homme calme, pondéré et d'une grande lucidité dans ses jugements. Hospitalisé après une chute bénigne, son état se détériore lentement et il décède au centre Hospitalier de Mâcon le 15 novembre.

* **Ludovic AUDUC**, dit LUDO, né 16 février 1931 à Vérosvres est très vite confronté aux difficultés de la vie puisque sa mère décède quand il n'a que sept ans et que cinq ans plus tard il voit son père disparaître à son tour. Il passe toute sa jeunesse au service des autres, dans les fermes alentour avant de revenir en 1954 mettre en valeur l'exploitation familiale «des Moreaux». Le 9 juillet 1957, il épouse Suzanne Petit qui le rejoint sur cette ferme où ils ont le plaisir d'accueillir leurs deux fils : Robert et Jean Paul. En 1988, déjà confronté à des problèmes de santé, il apprécie de pouvoir prendre sa retraite tout en continuant de faire son bois de chauffage et son jardin. Véritable homme de la terre, Ludo se voulait être un protecteur et un vrai conservateur de cette nature à laquelle il vouait toute sa vie. Toujours disponible pour rendre service à ses voisins et amis, il ne rechignait pas à la tâche pour leur prêter main forte à toutes occasions. Il nous laissera le souvenir d'un homme convivial, de rencontre agréable à la bonhomie légendaire. Il décède en ce 25 décembre alors qu'il fête Noël chez ses enfants.

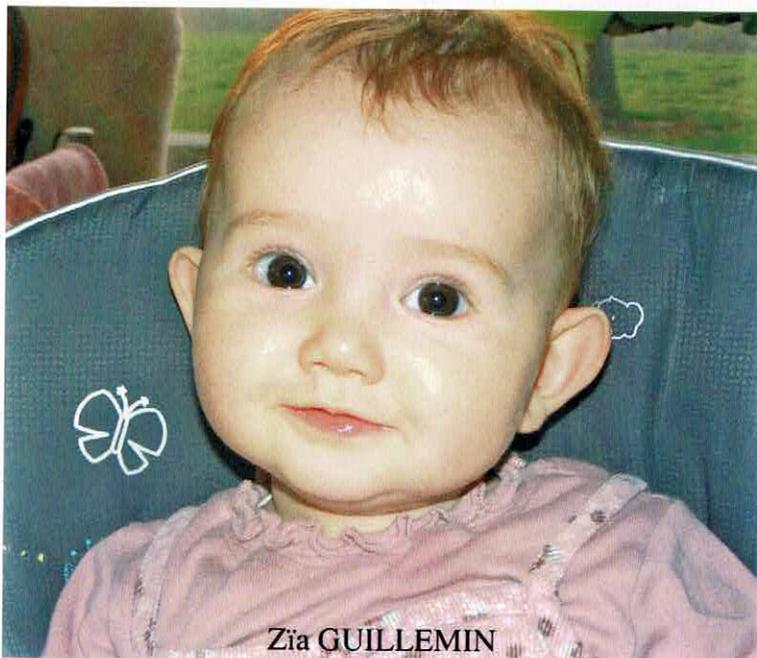
Bébés de l'année 2011



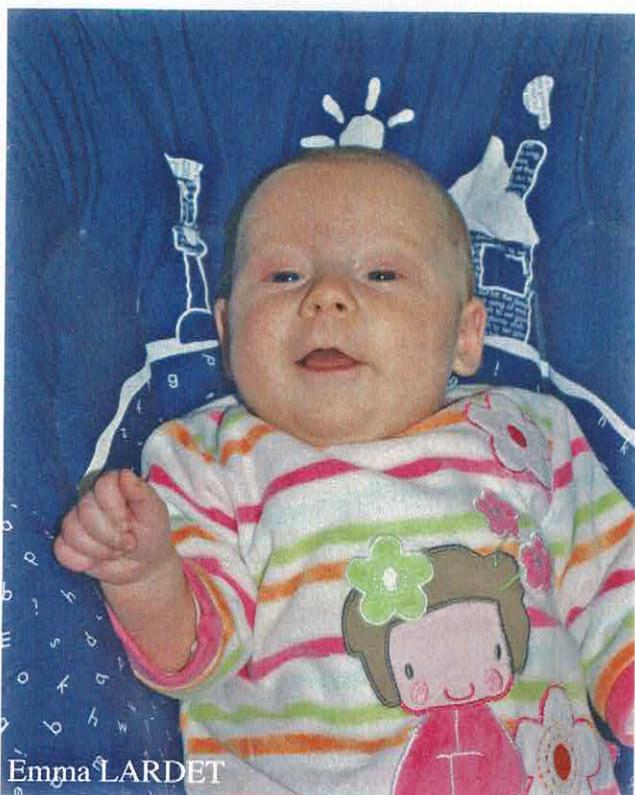
Lisa-Lou DESBOIS



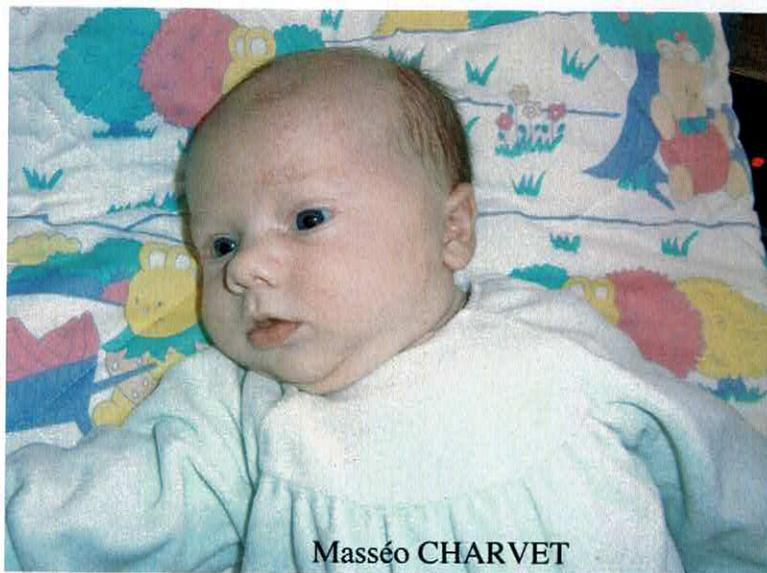
Lucie Marylou THOR



Zia GUILLEMIN



Emma LARDET



Masséo CHARVET

Nouveaux habitants en résidence principale

- ♣ Laurent MOREL au Bourg
- ♣ Sandra GREMY et Jérôme PUGET au Bourg
- ♣ Elodie JEAN et Stéphane VERDEFROY et leurs enfants au Bourg
- ♣ Sylvie et Stéphane LOISEAU et leurs enfants au Charme
- ♣ Anaïs VIGIER et Damien PIGNOT au lotissement Les Goujats
- ♣ Agnès GIRARDON et ses enfants au Lotissement Les Goujats
- ♣ Emmanuel THEREAUD chez Céline MAZILLE au Château du Terreau
- ♣ Elise LABARGE et Pierre PACQUERIAUD au Château du Terreau
- ♣ Céline BECKER et ses enfants à Chevannes
- ♣ Sébastien FREGONA à Chevannes
- ♣ Gaëlle CARTERON et Patrice NOLY et leur fille à Hautecour
- ♣ Josiane MASTRAGOSTINO et Maurice DE L'EPINE à Lavau
- ♣ Emeline DUFOUR chez Anthony RUET aux Ducs
- ♣ Emmanuelle POTHIN et Wilfried BERLAND et leurs enfants aux Pierres



Artisans, commerçants et prestataires de services

ALBUISSON Pierre
BESSON Bernard
CHARVET-BIDAUT (CHARVET Bernard)
FARGEOT
GARAGE JANIN Olivier
LA MICHE VROULONNE (DEGAILLE Bernard)
SOCIETE NOUVELLE GRIFFON
LA RONDE DES CISEAUX

Graveur de timbres
Travaux forestiers
Plâtrerie et peintures (siège social à Sivignon)
Charpentes en lamellé-collé
Mécanique générale
Boulangerie et épicerie
Maçonnerie
Salon de coiffure



Réglementation des boisements

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE SAONE ET LOIRE

Décret n° 61.602 du 13 juin 1961, pour l'application de l'article 52.1
du Code Rural relatif à l'interdiction et à la réglementation de certains boisements

COMMISSION COMMUNALE DE REORGANISATION FONCIERE ET DE REMEMBREMENT
DE LA COMMUNE DE VEROSVRES

REGLEMENTATION DES BOISEMENTS

AVIS D'ENQUETE

Les propriétaires et exploitants de la commune de VEROSVRES sont informés de l'ouverture d'une ENQUETE D'UN MOIS relative à l'application sur les zones définies par la Commission Communale de la commune de VEROSVRES, de l'article 52.1 du Code Rural régissant l'interdiction et la réglementation de certains boisements.

Les documents ci-dessous seront déposés du 2 FEVRIER 1981 inclus au 3 MARS 1981 inclus à la Mairie de VEROSVRES où les intéressés pourront en prendre connaissance, aux heures d'ouverture du Secrétariat, les MARDI, JEUDI et SAMEDI de 9 h à 12 heures.

- 1 - Avis de la Commission Communale de réorganisation foncière et de remembrement
- 2 - Plans indiquant les zones à réglementer.
- 3 - Etat de section des parcelles soumises à réglementation.
- 4 - Registre des réclamations.

Les propriétaires et exploitants peuvent, s'ils ne consignent pas leurs observations sur le registre ci-dessus mentionné, adresser ces observations par lettre recommandée avec avis de réception, à M. le Maire de VEROSVRES, leurs observations seront jointes au registre des réclamations.

A l'expiration de l'enquête et après examen des réclamations et observations la Commission Communale émettra un avis définitif qui sera transmis à M. LE PREFET DE SAONE ET LOIRE.

A dater de l'arrêté préfectoral interdisant ou réglementant, les boisements dans les zones intéressées par l'enquête sur le territoire de la commune de VEROSVRES les propriétaires désirant procéder au boisement des parcelles leur appartenant, dans les zones dites "réglementées" devront préalablement demander l'autorisation préfectorale qui pourra leur être accordée ou refusée sous certaines conditions et réserves.

La Commission communale a fixé, en zone réglementée, les distances de plantation suivantes :
- 10 mètres pour toutes les essences forestières.

Ces distances s'appliquent en limite des fonds voisins en nature de cultures.

Les plantations d'arbres fruitiers ainsi que les plantations d'alignement (haies - brise-vent) ne sont pas soumises à réglementation, dans ce cas s'appliquent les dispositions de l'article 671 du Code Civil.

En zone non réglementée, les plantations seront libres sous-réserve du respect des dispositions de l'article 671 du Code Civil.

A VEROSVRES, le 23 décembre 1980

LE PRESIDENT DE LA COMMISSION COMMUNALE DE
REORGANISATION FONCIERE ET DE REMEMBREMENT

Signé ROLAND



La liste des parcelles réglementées depuis 1981 est à
consulter en Mairie aux heures d'ouverture actuelles.



Renseignements utiles

MAIRIE

Secrétariat ouvert : Lundi : de 15h00 à 19h00
Jeudi : de 9h00 à 12h00
Vendredi : de 15h00 à 19h00

Secrétaire : AUBLANC Nathalie
Téléphone : 03.85.24.80.72
Fax : 03.85.24.86.34
E-mail : mairie.verosvres@wanadoo.fr

AGENCE POSTALE

Ouverture du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00
Départ du courrier : du lundi au vendredi à 14h45
le samedi à 11h15

Tél: 03.85.26.01.66

BIBLIOTHÈQUE

Ouverte le mercredi de 14h00 à 16h30 et un vendredi sur deux de 13h30 à 16h30

Responsables : Mme BRUMAIRE Simone et Mme JACQUET Gisèle Téléphone : 03.85.24.89.40

SALLE POLYVALENTE

Téléphone : 03.85.24.82.05

Responsable location : Mme AUBLANC Agnès
Dépositaire des clefs : M. DEDIEU Alain

Téléphone : 03.85.24.80.59
Téléphone : 03.85.24.85.21

ÉCOLE PRIMAIRE

Tél: 03.85.24.83.76

GARDERIE PÉRISCOLAIRE

Tél: 03.85.24.88.95

RESTAURANT SCOLAIRE

Tél: 03.85.24.88.95

ENTRAIDE DES 3 CANTONS DES MONTS DU CHAROLAIS

Tél: 03.85.24.68.80 e-mail : entraide3c@wanadoo.fr

- ↳ Favoriser au quotidien le maintien des personnes âgées et /ou handicapées.
- ↳ Animations, ateliers, transports, télésecurité, accompagnement à domicile, aide et informations administratives.
- ↳ Accueil et Permanence tous les jeudis de 9h00 à 16h00.

PORTAGE DE REPAS (Association des 3 cantons)

Responsable communal : M. MAZILLE Louis

Téléphone : 03.85.24.82.48

ASSOCIATION AIDE MENAGERE (Maison médicale de Saint-Bonnet-de-Joux)

Responsable : Mme JANIAUD Christine

Téléphone : 03.85.24.78.32

A.D.M.R.

Tél: 03.85.84.54.86

RELAIS

Un conteneur "RELAIS", destiné à recevoir les vêtements et chaussures en état, est installé en permanence sur la place.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VAL DE JOUX

Tél: 03.85.24.81.67 e-mail : cc.valdejoux@wanadoo.fr

DÉCHETTERIE À SAINT-BONNET-DE-JOUX

Ouverture : lundi et mercredi de 14h00 à 17h00
samedi de 10h00 à 12h00 et de 13h30 à 15h30

Tél: 03.85.24.71.26

DATES DES ÉLECTIONS

Présidentielles les dimanches 22 avril et 6 mai 2012

Législatives les dimanches 10 juin et 17 juin 2012

Depuis le 1^{er} Février 2011, les associations ADMR de Gibles et Dompierre ont fusionné pour devenir l'association Gibles-Dompierre, cette nouvelle structure ADMR intervient sur le secteur suivant :

L'ADMR est à Votre Service :

Pour la vie quotidienne : ménage, repassage, garde d'enfants, mais aussi Aides aux Personnes Âgées, Personnes Handicapées, Personnes Malades, Transport Accompagné, Téléalarme avec FILIEN....

La garde d'enfant à domicile, permet aux familles de concilier vie familiale et professionnelle, en répondant en partie aux problèmes d'horaires atypiques, de manque de moyens de garde.... Tout en respectant le rythme de l'enfant.

Pour tous ces services vous pouvez bénéficier d'aides financières (APA, CRAM, MSA, sortie d'hôpital, caisse de retraite, mutuelle, CAF...). Les bénévoles de l'ADMR vous accompagnent et vous conseillent pour la mise en place de vos interventions, et étudient avec vous les possibilités de financement.

Vous pouvez bénéficier d'heures d'aide à domicile à l'issue d'une hospitalisation, n'hésitez pas à nous contacter pour vous renseigner.



Venez rencontrer les bénévoles de l'association qui sont présents pour vous accueillir :

Maison des Services ADMR - Place de l'église - 71800 Gibles Tel : 03 85 84 54 86
Permanence : Du Lundi au Vendredi de 10 à 12 heures

Permanence à la Mairie de Dompierre les Ormes : Les Mardis de 11h à 12h

L'ADMR de GIBLES-DOMPIERRE : À la Recherche de nouveaux bénévoles

Votre commune dépend de l'association de Gibles-Dompierre. Aujourd'hui notre association a besoin de bénévoles pour soutenir son développement. Quelques heures par semaine ou quelques heures par mois, vous pouvez nous aider



Nous vous souhaitons de très bonnes fêtes de fin d'année.



Le Bureau de l'ADMR

Manifestations prévues en 2012

Vendredi 6 janvier	Vœux du maire et réunion publique
Samedi 7 janvier	Fête des écoles à Beaubery
Mercredi 11 janvier	Galette des Rois au club des Aînés
Lundi 16 janvier	Dictée communale des Aînés ruraux
Samedi 21 janvier	Projection du film de « La ligne de démarcation » avec la S.I.L.
Samedi 28 janvier	Banquet des chasseurs de la Société de Chasse
Dimanche 12 février	Thé dansant de l'A.D.M.R. à Dompierre-les-Ormes
Samedi 18 février	Carnaval du restaurant scolaire
Dimanche 26 février	Loto du restaurant scolaire à Beaubery
Dimanche 4 mars	Opération boudin de la Société de Chasse
Vendredi 9 mars	Concours de tarot du club de tarot
Samedi 17 mars	Théâtre de la S.I.L.
Dimanche 18 mars	Théâtre de la S.I.L.
Vendredi 23 mars	Théâtre de la S.I.L.
Samedi 24 mars	Théâtre de la S.I.L.
Vendredi 30 mars	Sortie spectacle à Roanne des Aînés
Samedi 7 avril	Choucroute du foot de la S.I.L.
Dimanche 15 avril	Randonnée pédestre de la S.I.L.
Mardi 17 avril	Concours de manille des Aînés
1 ^{ère} quinzaine de mai	Vente de fleurs à domicile de l'A.D.M.R.
Mardi 15 mai	Repas de printemps des Aînés
Jeudi 17 mai	Fête de l'Ascension et concours de pétanque de la S.I.L.
Vendredi 22 et	Voyage des Aînés à Versailles et Paris
Samedi 23 juin	Voyage des Aînés à Versailles et Paris
Dimanche 24 juin	Vide-greniers de la garderie périscolaire
Samedi 7 juillet	Tournoi de foot de la S.I.L.
Dimanche 29 juillet	Assemblée générale de la Société de Chasse
Samedi 11 août	Fête patronale
Dimanche 12 août	Fête patronale et jeux intervillages
Mardi 4 septembre	Voyage des Aînés à Monnet (Franche-Comté)
Samedi 8 septembre	Voyage de la S.I.L.
Dimanche 16 septembre	Loto du club des Aînés
Dimanche 30 septembre	Repas du C.C.A.S.
Samedi 6 octobre	Assemblée générale de la S.I.L.
Mardi 16 octobre	Concours de manille des Aînés
Samedi 10 novembre	Choucroute du restaurant scolaire à Beaubery
Samedi 17 novembre	Tête de veau de la Société de Chasse
Vendredi 23 novembre	Concours de tarot du club de tarot
Samedi 8 décembre	Téléthon
Samedi 15 décembre	Assemblée générale et repas de Noël du club des Aînés
Samedi 8 décembre ou dimanche 9 décembre	Repas dansant de l'A.D.M.R. à Dompierre-les-Ormes

Les conscrits 2011

